

# OMPI



SCP/IM/GE/06/2  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 7 mars 2006

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

**Session informelle**  
**Genève, 10 – 12 avril 2006**

PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR  
DU COMITÉ PERMANENT DU DROIT DES BREVETS

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa trente-deuxième session (17<sup>e</sup> session ordinaire) tenue du 26 septembre au 5 octobre 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a examiné les questions concernant l'établissement d'un nouveau programme de travail pour le Comité permanent du droit des brevets (SCP) en ce qui concerne le projet de traité sur le droit matériel des brevets (SPLT)<sup>1</sup> et adopté la décision suivante :

“i) Un forum informel à participation non limitée se tiendra à Genève au premier trimestre de 2006 sur toutes les questions qui ont été soulevées dans le projet de SPLT ou que les États membres souhaitent intégrer dans ce projet. La durée de ce forum sera de trois jours. Les différentes questions seront examinées sur la base de contributions de conférenciers assurant une représentation équitable en termes de provenance géographique, de points de vue et de compétences techniques. Les États membres pourront soumettre leurs propositions concernant les questions à aborder et les conférenciers à inviter au forum jusqu'au 15 novembre 2005. Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI mènera des consultations sur le projet de programme avec tous les États membres intéressés. Le directeur général publiera le programme définitif en janvier 2006.

---

<sup>1</sup> Document WO/GA/32/9 de l'OMPI.

“ii) Le SCP tiendra peu après une session informelle de trois jours à Genève pour arrêter son programme de travail, en tenant compte des délibérations tenues lors du forum à participation non limitée. L’OMPI assurera, dans la mesure du possible, une assistance financière pour faciliter la participation des pays en développement.

“iii) Le SCP tiendra une session ordinaire de cinq jours pour débiter les travaux inscrits au programme de travail du SCP qu’il aura arrêté lors de sa session informelle.

“iv) À sa session de septembre 2006, l’Assemblée générale de l’OMPI examinera les progrès accomplis en vue d’arrêter un programme de travail pour l’année suivante.”<sup>2</sup>

2. En application de la décision précitée, un Forum à participation non limitée sur le projet de traité sur le droit matériel des brevets (SPLT) s’est tenu du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2006 au Centre international de conférences de Genève (CICG) à la suite de consultations avec tous les États membres intéressés au sujet du programme et des conférenciers de ce forum. Y ont participé 324 personnes dont 34 conférenciers, des représentants de 66 États membres, deux États observateurs, 10 organisations intergouvernementales et 21 organisations non gouvernementales, ainsi que 87 participants à titre individuel de 30 pays. Le programme du forum figure à l’annexe du présent document.

3. La session informelle du SCP est convoquée conformément au point ii) de la décision citée au paragraphe 1 du présent document.

*4. Le SCP est invité à examiner et arrêter son programme de travail futur, compte tenu des délibérations qui ont eu lieu lors du forum à participation non limitée.*

[L’annexe suit]

---

<sup>2</sup> Document WO/GA/32/13 de l’OMPI.

ANNEXE

**OMPI**



**F**  
SCP/OF/GE/06/INF/2 Rev.  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 24 février 2006

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**FORUM À PARTICIPATION NON LIMITÉE SUR LE PROJET DE  
TRAITÉ SUR LE DROIT MATÉRIEL DES BREVETS (SPLT)**

**Genève, 1<sup>er</sup> - 3 mars 2006**

PROGRAMME

*Document établi par le Secrétariat*

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2006

- 9.00 – 10.00 Enregistrement
- 10.00 – 10.15 Allocutions de bienvenue
- M. Kamil Idris, directeur général de l'OMPI
- S.E. M. Enrique Manalo, président de l'Assemblée générale
- Thème I : harmonisation du droit matériel des brevets :  
objectifs, méthodes et limites
- 10.15 – 10.35 Harmonisation, développement et marge de manœuvre dans le domaine du droit international des brevets
- Conférencier: Sir John Sulston, vice-président, *Human Genetics Commission*, Londres
- 10.35 – 10.55 Raison d'être et avantages de l'harmonisation du droit des brevets
- Conférencier: M. Kenji Kamata, membre, Comité permanent sur le brevet international, Association japonaise pour la propriété intellectuelle, Tokyo
- 10.55 – 11.25 Débat
- 11.25 – 11.40 Pause café
- 11.40 – 12.00 Harmonisation du droit international des brevets : le point de vue des petites et moyennes entreprises (PME)
- Conférencier: M. Jonathan Zuck, président, *Association for Competitive Technology*, Washington, D.C.
- 12.00 – 12.20 Harmonisation et développement du droit international des brevets :  
Expérience de la République de Corée
- Conférencier: M. Daeshik Jeh, directeur, Groupe d'examen des politiques en matière de brevets, Office coréen de la propriété intellectuelle, Daejeon
- 12.20 – 12.40 L'harmonisation du droit des brevets et le projet de SPLT
- Conférencier: M. Jerome H. Reichman, *Bunyan S. Womble Professor of Law, Duke Law School*, Durham, North Carolina
- 12.40 – 13.00 Débat
- 13.00 – 14.30 Déjeuner

Thème II : éléments du droit des brevets dont l'harmonisation est proposée

- 14.30 – 15.10 Questions relatives à l'état de la technique (définition de l'état de la technique, nouveauté et activité inventive)
- Conférenciers: Mme Anne Rejnhold Jørgensen, directrice en charge des affaires internationales, Office danois des brevets et des marques, Taastrup
- M. Carlos Correa, directeur, Faculté de droit et sciences sociales, Université de Buenos Aires, Buenos Aires
- 15.10 – 15.30 Débat
- 15.30 – 15.45 Traitement des savoirs traditionnels dans la définition de l'état de la technique
- Conférencière: Mme Begoña Venero, présidente, chambre de la propriété intellectuelle, Institut péruvien de protection de la concurrence et de la propriété intellectuelle, Lima
- 15.45 – 16.00 Débat
- 16.00 – 16.15 Pause café
- 16.15 – 17.15 Divulcation de l'origine des ressources génétiques, y compris le respect des dispositions relatives au consentement préalable en connaissance de cause et au partage des avantages
- Conférenciers: M. Benjamin Zycher, professeur principal d'économie, *Pacific Research Institute*, Californie
- M. Joshua Sarnoff, assistant directeur, *Glushko-Samuelson Intellectual Property Law Clinic, Washington College of Law, American University*, Washington, D.C.
- M. André Bourgoïn, vice-président en charge de la propriété intellectuelle, IPSEN – SCRAS, Paris
- M. Yin Xintian, directeur général, département des affaires juridiques, Office d'État de la propriété intellectuelle, Pékin
- 17.15 – 17.50 Débat
- 18.00 Réception, Hall de l'OMPI

Jeudi 2 mars 2006

9.30 – 10.00 Caractère suffisant de la divulgation (divulgation suffisante, divulgation de l'état de la technique, meilleures manières d'exécuter l'invention)

Conférenciers: M. Carlos Correa

M. Tim Roberts, membre du conseil, *The Chartered Institute of Patent Agents*, Londres

10.00 – 10.15 Débat

10.15 – 10.30 Pause café

10.30 – 11.30 Exclusions de la brevetabilité, possibilité d'application industrielle et effet technique

Conférenciers: M. Graham Dutfield, professeur principal de recherches en droit de propriété intellectuelle Herchel Smith, Centre d'études du droit commercial, *Queen Mary University of London*, Londres

M. Jeffrey Hawley, *Immediate Past President, Intellectual Property Owners Association*, New York

M. Hugh Laddie, *IP Consultant, Rouse & Co., International*, Londres

11.30 – 12.00 Débat

12.00 – 12.40 Exceptions aux droits attachés au brevet

Conférenciers: M. Sisule Musungu, *Team Leader, Intellectual Property, Investment and Technology Transfer, South Centre*, Genève

M. Alain Gallochat, conseiller propriété intellectuelle auprès du Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche, Paris  
Représentant de l'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle

12.40 – 13.00 Débat

13.00 – 14.30 Déjeuner

14.30 – 15.10 Mécanismes effectifs de contestation de la validité des brevets (opposition avant et après l'enregistrement, révision de la présomption de validité des brevets, etc.)

Conférenciers: M. Walter Holzer, avocat en matière de brevets,  
*Schütz and Partners*, Vienne

M. Narendra Zaveri, *Advocate*, Mumbai

15.10 – 15.30 Débat

15.30 – 15.45 Pause café

Thème III : pratiques en matière de brevets, de transfert de technologie et de concession de licences

15.45 – 16.05 Évaluation des techniques divulguées dans les données et les publications de brevets

Conférencier: M. Johan Amand, directeur, affaires internationales,  
Office européen des brevets, Munich

16.05 – 16.25 Liberté d'agir : situation générale dans le domaine des brevets

Conférencier: M. David Martin, *Chief Executive Officer*, M CAM, Virginia

16.25 – 16.45 Le rôle des statistiques en matière de brevets

Conférencier: M. Dominique Guellec, économiste principal,  
Organisation de coopération et de développement  
économiques, Paris

16.45 – 17.00 Débat

17.00 – 17.40 Licences contractuelles et transfert de technologie

Conférenciers: M. Francesco Macchetta, directeur, propriété intellectuelle,  
Bracco Imaging SpA, Milan

M. Frederick Abbott, *Edward Ball Eminent Scholar*,  
*Professor of International Law*, Florida State University  
*College of Law*, Tallahassee, Florida

17.40 – 18.00 Débat

Vendredi 3 mars 2006

Thème IV : les nouvelles technologies et leurs particularités

9.00 – 10.00 Inventions dans le domaine biotechnologique : la brevetabilité des gènes et des formes du vivant et ses incidences sur l'activité scientifique en amont

Conférenciers: M. Joseph Straus, directeur et professeur de droit,  
*Max Planck Institute for Intellectual Property, Competition  
and Tax Law, Munich*

Sir John Sulston

Mme Nancy Linck, conseiller général adjoint en matière de  
propriété intellectuelle et de commerce, *Biotechnology  
Industry Organization, Washington, D.C.*

10.00 – 10.30 Débat

10.30 – 10.45 Pause café

10.45 – 11.45 Brevets logiciels

Conférenciers: M. Jonathan Zuck

M. Rishab Aiyer Ghosh, chercheur principal, *United Nations  
University-MERIT, Maastricht*

M. Jules Theeuwes, *University of Amsterdam & WRR,  
Amsterdam*

11.45 – 12.15 Débat

12.15 – 12.45 Brevets et normes

Conférenciers: M. Rigo Wenning, *World Wide Web Consortium,  
Sophia Antipolis*

M. Benoît Mueller, directeur, *Software Policy – Europe,  
Business Software Alliance, Bruxelles*

12.45 – 13.00 Débat

13.00 – 14.30 Déjeuner

Thème II suite

14.30 – 14.50 Le délai de grâce

Conférencier: M. Joseph Straus

14.50 – 15.10 Débat

Thème V : l'interface du système des brevets avec d'autres domaines de la politique publique

15.10 – 15.50 Brevets et santé publique, y compris les brevets sur des utilisations secondaires

Conférenciers: M. James Love, directeur, *Consumer Project on Technology*, Washington, D.C.

M. Eric Noehrenberg, directeur, questions de propriété intellectuelle et de commerce, Fédération internationale de l'industrie du médicament, Genève

15.50 – 16.30 Débat

16.30 – 16.45 Pause café

16.45 – 17.25 Portée du système des brevets et autres modes de promotion de l'innovation

Conférenciers: M. Leonardo Burlamaqui, professeur, Université de Candido Mendes, Rio de Janeiro

M. Jonathan Zuck

17.25 – 17.40 Débat

17.40 Clôture

[Fin de l'annexe et du document]